Comment valoriser efficacement nos candidats?

Pourquoi en parle-t-on?

Certains recruteurs attendent du conseiller, qu'il accompagne les candidatures proposées, d'éléments complémentaires facilitant le choix d'un candidat.

De quoi parle-t-on?

La valorisation de profils à mettre en valeur les atouts et les écarts, d'une sélection de candidats, auprès de l'employeur. L'intérêt et la disponibilité du candidat pour le poste sont vérifiés en amont. La présentation des profils est donc argumentée.

Situation pratique

Monsieur FOYRCADE vient de reprendre une concession automobile et souhaite recruter pour la première fois un vendeur confirmé. Il me contacte et me demande de **lui présenter des candidats que je connais**.

Sachant qu'une formation dans le domaine de la vente, s'est achevée le mois dernier, je m'engage à lui présenter de façon ordonnée, des candidats, dont j'ai vérifié l'intérêt et la motivation pour le poste.

Enieu

Garantir une posture cohérente entre l'attente, le service annoncé et le service rendu à l'employeur.

Pratique de référence du conseiller :

Je présente à mon interlocuteur le marché du travail, pour qu'il prenne conscience des opportunités ou difficultés de son recrutement

- 1. Je négocie avec l'employeur les prérequis indispensables et les critères complémentaires pour occuper le poste, le nombre de candidatures à lui présenter (3 à 5 postes).
 - Je lui précise les points d'étape et fixe les dates de suivi (1 à 3 jours entre chaque échange)
- 2. J'enregistre ou modifie une offre en sélectionnant la modalité « valorisation » et prépare ma grille de valorisation des candidatures
- 3. Je traite les candidatures :
 - Je sélectionne les profils conformes aux prérequis, puis aux critères complémentaires, en utilisant la grille de valorisation.
 - Je contacte chaque candidat pour m'assurer de sa disponibilité et de son intérêt. J'identifie ses motivations pour le poste
 - Je valorise chaque candidature, par une argumentation de ses atouts et motivations par rapport à l'offre.
 - J'effectue une priorisation des profils.
- 4. Je présente de vive voix et accompagne auprès de l'employeur, les 3 à 5 profils retenus
- 5. Je lui adresse ceux ayant retenus son attention au cours de l'échange
- 6. Je contacte l'employeur dans les 2 à 3 jours suivants, comme convenu :
 - S'il n'a pas eu le temps de joindre les profils proposés, je fixe une nouvelle date dans les jours à venir.
 - S'il a contacté les candidats présentés et que l'un des deux poursuit le processus de recrutement, je reste en contact régulier, jusqu'à la fin du recrutement.
 - Si aucun des candidats présentés ne lui convient, je renégocie les critères de l'offre et procède à une nouvelle recherche ou propose une mesure d'adaptation pour appuyer les profils plus éloignés.